



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE EN 2021 DANS L'OUEST



SOMMAIRE

p.2 Tous les établissements : 8 700 embauches sont prévues, soit 2% de moins qu'en 2020

p.3 Le secteur public : 1 900 projets de recrutement, soit -2% en un an

p.4 Les associations : 1 600 intentions d'embauche, soit -5% en un an

p.5 Le secteur privé : 5 200 embauches sont envisagées, soit -1% en un an

L'enquête « Besoins en main-d'œuvre » (BMO) est réalisée chaque année depuis 2002, à l'initiative de Pôle emploi. Outil d'aide à la décision, cette enquête apporte un éclairage inédit sur les attentes et les difficultés rencontrées par les employeurs en matière de recrutement. Elle mesure en effet les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, ainsi que l'importance des difficultés envisagées et le recours à l'emploi saisonnier.

Les établissements réunionnais ont été interrogés au 4^{ème} trimestre 2020, soit avant l'instauration de nouvelles mesures de restriction depuis mi-février 2021.

L'essentiel

8 700 embauches sont prévues en 2021 par les établissements du bassin Ouest, soit 200 de moins qu'en 2020 (-2%)

Les établissements publics et les associations envisagent 3 500 recrutements, soit 150 de moins qu'en 2020 (-4%). Plus de 9 projets sur 10 concernent les secteurs de l'administration publique et enseignement, la santé et action sociale, et les activités associatives. Les métiers les plus recherchés sont les agents d'entretien de locaux (y compris les agents des écoles), les jardiniers et les professionnels de l'animation socioculturelle. Ce sont essentiellement des recrutements envisagés dans le cadre des contrats Parcours emploi compétences.

Dans les établissements privés, 5 200 intentions d'embauche sont prévues, soit un peu moins qu'en 2020 (-50 ; -1%). Le secteur de l'hébergement-restauration est toujours impacté par la crise sanitaire et contribue majoritairement à cette baisse. En revanche, les secteurs de la construction, et de la santé et action sociale prévoient beaucoup plus d'embauches.

Près de la moitié des besoins du privé concernent les services auprès des particuliers (hébergement-restauration, santé et action sociale...), et la construction. Les métiers les plus recherchés sont les employés de libre-service, les employés de cuisine, les ouvriers non qualifiés du gros œuvre, les maçons et les secrétaires.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs du privé concernent 36% des projets d'embauche. Elles sont fortes dans l'industrie, l'agriculture, la construction et l'hébergement-restauration.



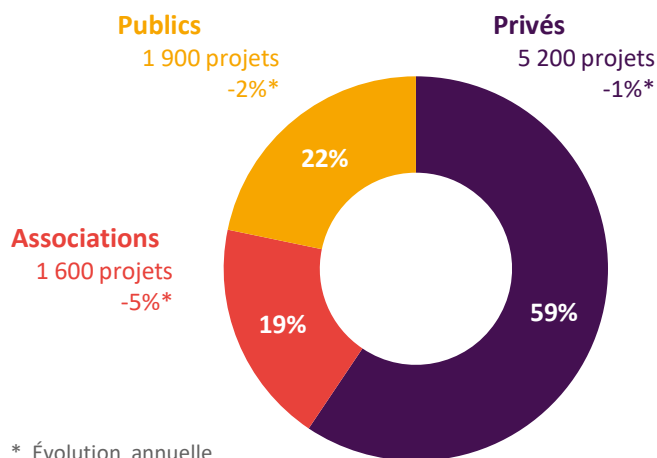
-2%

**DE PROJETS D'EMBAUCHE
PAR RAPPORT À 2020**

8 700 embauches sont prévues en 2021, en baisse de 2% en un an

Les établissements privés regroupent 59% des besoins

Répartition des projets de recrutement selon le type d'employeur, et évolution annuelle entre 2020 et 2021



* Évolution annuelle par rapport à 2020

En 2021, le nombre de projets d'embauche diminue dans les établissements publics (-50, soit -2% en un an), les associations (-100 ; -5%) et les établissements privés - hors associations (-50 ; -1%).

Dans le privé, deux secteurs envisagent beaucoup plus d'embauches : la construction (+200 ; +24%), et la santé et action sociale (+100 ; +54%). En revanche, le secteur de l'hébergement-restauration est très impacté par la crise sanitaire et reste très prudent sur ses prévisions de recrutement (-200 ; -29%). 36% des projets du privé sont considérés comme présentant des difficultés de recrutement.

7 projets de recrutement sur 10 concernent des emplois durables (enquête annexée à BMO - niveau régional)

Répartition des projets par type de contrat

71% CDI et CDD de 6 mois ou plus

29% CDD de moins de 6 mois



Répartition des projets selon le motif de recrutement

64% Nouvelle activité et surcroît d'activité

36% Remplacements de départs et d'absences

Des difficultés à recruter liées aux candidats

78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement mentionnent l'inadéquation entre le profil des postulants et le poste proposé (-7 points en un an). L'inaptitude des profils des candidats est attribuée principalement au manque de motivation, de formation et d'expérience.

Les principales solutions envisagées par les employeurs pour remédier à leurs difficultés sont : faire appel à Pôle emploi, former des candidats venant de l'extérieur et recourir à l'intérim ou d'autres types de contrats.

Pôle emploi est l'interlocuteur privilégié

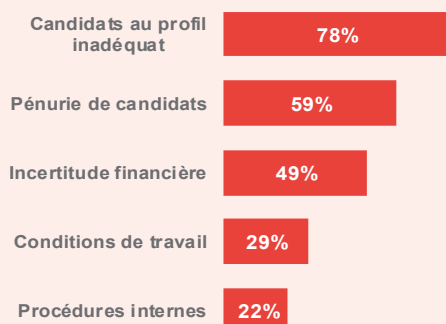
2 établissements recruteurs sur 3 envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour leurs recrutements.

Pour 7 sur 10, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (48% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (23% des cas)

L'importance de notre vivier de candidats et la simplicité d'accès à nos services sont cités par plus d'un tiers des employeurs.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Les principaux motifs des **difficultés anticipées** de recrutement selon les recruteurs



Note de lecture : 78% des établissements recruteurs anticipant des difficultés de recrutement s'attendent à des profils de candidats inadéquats.

Les principaux motifs d'inadéquation des candidats : retour sur les **difficultés** de recrutement rencontrées en 2020



Note de lecture : 66% des établissements ayant cherché à recruter en 2020 et qui ont rencontré des difficultés liées au profil inadéquat des candidats, citent le manque de motivation.

1 900 embauches dans le secteur public, en baisse de 2% en un an

Les établissements du secteur public sont ceux relevant des collectivités territoriales (communes, département et région) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

Par conséquent, ne sont pas pris en compte les administrations de l'état (Ministères, Police, Justice...) et les entreprises publiques (Banque de France...).

En 2021, plus de la moitié des établissements publics projettent de recruter, soit 150 établissements potentiellement recruteurs.

Ils envisagent 1 900 intentions d'embauche, soit 22% des besoins du bassin. Cela représente une diminution de 50 projets en un an, qui s'explique par la baisse de la proportion d'établissements anticipant des embauches.

	2020	2021	
		OUEST	Réunion
Part des établissements recruteurs	66%	54%	56%
Nombre de projets de recrutement	1 950	1 900	7 300
Évolution annuelle	-7%	-2%	13%
Part des projets jugés difficiles	1%	8%	4%

L'administration publique et enseignement couvrent 60% des besoins du public

Les besoins se concentrent essentiellement dans l'administration publique et enseignement (1 150 projets), et la santé et action sociale (700).

Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les écoles, les caisses des écoles, les collèges, les lycées et les centres communaux d'action sociale.

Le secteur public recrute essentiellement des agents d'entretien de locaux (y.c. agents des écoles), des surveillants d'établissements scolaires et des jardiniers. Ces 3 métiers représentent 68% des besoins.

4 métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par les établissements publics. Les trois cités précédemment et les professionnels de l'animation socioculturelle.

Les agents d'entretien de locaux sont les plus recherchés par le secteur public

Les 10 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	690
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	310
Jardiniers salariés, paysagistes	290
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	190
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	180
Agents administratifs (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	50
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	50
Cuisiniers	20
Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment	20
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. Puériculture...)	20

*ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

**AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

1 600 embauches dans les associations, en baisse de 5% en un an

Le terme « associations » regroupe ici les associations au sens juridique, celles régies par la loi de 1901 et qui ne sont pas dotées de missions nationales. Ce sont principalement des associations de quartier et des associations culturelles et sportives.

En 2021, 45% des associations envisagent de recruter, soit 250 établissements potentiellement recruteurs.

Elles envisagent 1 600 intentions d'embauche, soit 19% des besoins du bassin. Cela représente une diminution de 100 projets en un an, qui s'explique par la baisse de la proportion d'établissements anticipant des embauches.

Les difficultés de recrutement identifiées par les associations sont stables et concernent 1 besoin sur 4.

	2020	2021	
		OUEST	Réunion
Part des établissements recruteurs	51%	45%	43%
Nombre de projets de recrutement	1 700	1 600	7 300
<i>Évolution annuelle</i>	5%	-5%	5%
Part des projets jugés difficiles	24%	24%	18%

Les activités associatives et d'action sociale couvrent 56% de leurs besoins

Parmi les 1 600 embauches prévues par les associations, 450 concernent les activités associatives et 450 l'action sociale.

Les activités sportives, récréatives, de loisirs et de spectacle concentrent également 400 projets de recrutement.

Les associations recrutent essentiellement des jardiniers, des artistes et des professionnels de l'animation socioculturelle. Ces trois métiers représentent 40% de leurs besoins.

6 métiers du top 10 sont recherchés majoritairement par les associations : artistes, professionnels des spectacles, infirmiers, éducateurs spécialisés, animateurs sportifs et ouvriers non qualifiés du textile.

Les jardiniers sont les plus recherchés par les associations

Les 10 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Jardiniers salariés, paysagistes	280
Artistes (en musique, danse, spectacles, y.c. professeurs d'art)	210
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	170
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	110
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	90
Educateurs spécialisés (y.c. éducateurs de jeunes enfants)	80
Professionnels des spectacles	80
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	80
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	60
Agents d'entretien de locaux	60

5 200 embauches dans le secteur privé, en baisse de 1% en un an

3 établissements privés sur 10 envisagent de recruter

	2017	2018	2019	2020	2021	
					OUEST	Réunion
Part des établissements recruteurs	27%	26%	26%	29%	29%	29%
Nombre de projets de recrutement	4 600	4 200	4 500	5 250	5 200	20 500
<i>Évolution annuelle</i>	2%	-9%	8%	16%	-1%	-1%
Part des projets jugés difficiles	26%	37%	37%	45%	36%	43%

En 2021, 1 800 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 29% des employeurs du privé. Cette proportion est de 27% pour les structures de moins de 10 salariés, et de 42% pour celles de 10 salariés ou plus.

5 200 embauches sont prévues, soit une baisse de 1% par rapport à 2020. Cela représente 59% des besoins du bassin. L'hébergement-restauration contribue à cette baisse (-200 projets).

Les structures de moins de 10 salariés regroupent 62% des besoins, et déclarent autant de projets qu'en 2020.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 9 points en un an, mais elles représentent encore 36% des besoins. Cette proportion est plus élevée dans l'industrie, l'agriculture, la construction et l'hébergement-restauration.

Les services auprès des particuliers et la construction couvrent 47 % des besoins du privé

Les secteurs recruteurs dans le secteur privé hors associations	Nombre de projets de recrutement
Services aux particuliers	1 300
Hébergement et restauration	500
Autres activités de services	400
Santé et action sociale	300
Enseignement	100
Construction	1 100
Commerce	1 000
Services aux entreprises	1 000
Transports et entreposage	400
Services techniques, administratifs, de soutien...	400
Communication, activités financières...	200
Industrie	650
Agroalimentaire	250
Agriculture	150
Ensemble des secteurs	5 200

Les services aux particuliers : 1 300 besoins (-3%, soit -50 entre 2020 et 2021)

3 établissements sur 10 souhaitent recruter. Ils prévoient 1 300 embauches, soit un quart des besoins du privé. L'hébergement-restauration est toujours le 1^{er} secteur recruteur malgré qu'il soit impacté par la crise sanitaire (-200 projets en un an).

Les métiers les plus recherchés couvrent 47% des besoins : employés de cuisine, serveurs, secrétaires, employés de libre-service et coiffeurs-esthéticiens.

La construction : 1 100 besoins (+24% ; +200 en un an)

36% des établissements envisagent de recruter, soit 1 100 embauches (22% des besoins du privé). Cette hausse est portée principalement par l'augmentation de 7 points de la proportion d'établissements recruteurs.

La construction de bâtiments (hors maisons individuelles), les travaux d'installation électrique, et de maçonnerie et gros œuvre représentent 58% des besoins du secteur.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 61% des besoins : ouvriers non qualifiés du gros œuvre, maçons, ouvriers qualifiés et non qualifiés des travaux publics, et électriciens.

Le commerce : 1 000 besoins (-2%)

1 employeur sur 4 projette de recruter, soit 1 000 intentions d'embauche. Cela représente 19% des besoins du privé. Le commerce de détail regroupe 75% des besoins, le commerce de gros 13%, et le commerce et la réparation automobile 12%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 60% des besoins : employés de libre service, caissiers, vendeurs en produits alimentaires, vendeurs en habillement-accessoires-sport-loisirs et attachés commerciaux.

Les services aux entreprises : 1 000 besoins (-19%, soit -200 en un an)

23% des établissements projettent de recruter. Les employeurs prévoient 1 000 embauches, soit 19% des besoins du privé. Les activités de transport et d'entreposage, de sécurité et de nettoyage regroupent plus de la moitié des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 38% des besoins : conducteurs de transport en commun, ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention (caristes, préparateurs commandes...), conducteurs routiers, secrétaires, et ouvriers non qualifiés de l'emballage et de la manutention.

L'industrie : 650 besoins (+10%)

43% des établissements souhaitent recruter, soit 650 projets de recrutement (12% des besoins du privé). L'industrie agroalimentaire, et l'installation et la réparation de machines et d'équipements regroupent 6 besoins sur 10.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 37% des besoins : vendeurs en produits alimentaires, boulangers-pâtisseries, techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement, apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation, et ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires.

L'agriculture : 150 besoins (-20%)

1 établissement sur 4 envisage de recruter, soit 150 intentions d'embauche (3% des besoins du privé). La pêche en mer concentre la majorité des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 81% des besoins : pêcheurs-marins pêcheurs, manutentionnaires, ouvriers agricoles, maraîchers-horticulteurs et conducteurs d'engins agricoles ou forestiers.

Les métiers de la construction et du commerce sont les plus recherchés par le secteur privé**Les 20 métiers les plus recherchés par le secteur privé hors associations****Nombre de projets de recrutement**

Employés de libre-service	340
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	260
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	210
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	200
Secrétaires (y.c. secrétaires médicales)	190
Caissiers (y.c. pompistes...)	180
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	140
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	130
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	130
Vendeurs en produits alimentaires	130
Conducteurs de transport en commun sur route	120
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	110
Conducteurs routiers et grands routiers	110
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	100
Ouvriers qualif. magasinage et manutention (caristes, préparateurs commandes...)	100
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	90
Agents d'accueil et d'information, standardistes	80
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	80
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	80
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	70

Méthodologie

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises.

Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

La population

Sont pris en compte, les établissements :

- relevant de l'Assurance Chômage ;
- sans salarié, mais ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois ;
- du secteur agricole ;
- du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, région...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête comprend l'ensemble des établissements employeurs hors administration de l'Etat (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...), soit un total de **7 200 établissements** pour le bassin Ouest.

Le questionnaire

Les 200 métiers pris en compte relèvent à la fois du répertoire opérationnel des métiers et des emplois et de la nomenclature des familles professionnelles. Le questionnaire est adapté à l'activité économique (6 questionnaires différents : industrie, construction, agriculture, commerce et hôtellerie, services aux entreprises, banque-assurance et services aux particuliers, santé et action sociale).

L'échantillon

Pour l'enquête BMO 2021, **5 800 établissements ont été interrogés dans le bassin Ouest** : 4 500 par courrier, 500 par web et 800 par téléphone.

1 550 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 27%.

Le redressement

Le redressement des résultats repose sur une procédure respectant séparément les distributions marginales des quatre variables de stratification : la taille des établissements, le secteur d'activité, le bassin d'emploi et l'appartenance ou non au secteur public.

L'enquête complémentaire

Une enquête complémentaire a été réalisée pour affiner les résultats de l'enquête principale. 500 établissements réunionnais ont été interrogés fin 2020, sur le type de contrat recherché et les motifs de recrutement mais aussi sur la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées. Les résultats ne sont pas disponibles par bassin mais uniquement au niveau régional.



EN SAVOIR PLUS

La publication régionale sur les besoins en main-d'œuvre en 2021 est disponible sous <http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

Le rapport régional et tous les résultats détaillés sont disponibles sous <http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Responsable de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation - **Stéphane JAUD**
Service des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

www.pole-emploi.org
www.pole-emploi.fr/region/reunion



@poleemploi_Run

